

Concours de peinture



Lohengrin

Le Club Wagner, le MEAM y la «FUNDACIO DE LES ARTS I ELS ARTISTES», convoquent un Concours de Peinture sous le seul thème de l'opéra de Richard Wagner, **LOHENGRIN**, à l'occasion de la première mondiale d'une nouvelle production de cet opéra réalisée par Katharina Wagner, arrière-petite-fille du compositeur et directrice des Festivals de Bayreuth, au Gran Teatre del Liceu au mois de mars 2020.

Organizado por:



Con la colaboración de:



Le concours est doté d'un Premier Prix de 15 000 euros et d'un fonds à déterminer pour l'acquisition d'œuvres.

Le Concours vise à rapprocher les divers arts, musique, théâtre et peinture, pour atteindre toujours « l'œuvre d'art totale ». Le thème unique est celui de **LOHENGRIN**, aussi bien le personnage créé par Richard Wagner que tout autre thème relié au drame wagnérien du même nom. Sont exclusivement acceptées les œuvres dans la modalité de Peinture et, au sein de celle-ci, exclusivement Peinture Figurative.

Règlement

Le Concours LOHENGRIN est convoqué conformément au règlement suivant :

- Tous les artistes qui le souhaitent pourront y participer, sans distinction d'âge, pays ou provenance, toujours dans la modalité de Peinture.
- Une seule œuvre par auteur sera acceptée. Le thème devra se rapporter à l'opéra **LOHENGRIN** de Richard Wagner.
- L'œuvre devra avoir été réalisée par l'artiste et être de sa propriété exclusive.
- La technique est libre, mais en respectant le thème indiqué et toujours au sein de l'Art Figuratif.

- La qualité technique et l'originalité dans l'approche du thème seront prises en valeur. Le titre de l'œuvre doit correspondre à un fragment du texte ou à un passage de l'opéra.
- La participation est gratuite ; l'artiste ne doit payer aucune somme à l'organisation.

Modalités

- Les dimensions obligatoires sont établies entre un minimum de 80 x 80 cm et un maximum de 200 x 200 cm.
- L'œuvre doit être présentée sans encadrement ou, le cas échéant, avec une simple baguette. Aucune protection en verre n'est admise.

Comment participer

- INSCRIPTION : du 15 avril 2019 au 15 novembre 2019, uniquement et exclusivement à travers le site Web : www.fundaciondelasartes.org
- Procédure d'inscription : remplir le formulaire joint à ce règlement, avec les coordonnées complètes de l'artiste et de l'œuvre (ne pas utiliser d'accents ni de signes de ponctuation). Si les coordonnées ne sont pas correctes ou véridiques, l'organisation peut décider de ne pas valider l'inscription.

- Une image photographique de l'œuvre doit être jointe, de la meilleure qualité possible (les dimensions du fichier sont spécifiées sur le site Web).
- Après l'envoi du formulaire et de l'image, vous recevrez un e-mail de confirmation de votre inscription. Le numéro d'inscription sera dès lors votre numéro de participant. Ce numéro est indispensable pour votre participation et vous devrez l'inclure dans toute communication avec l'organisation.

Évaluation

- Du 15 novembre 2019 au 30 novembre 2019, le Jury se réunira pour faire la présélection des œuvres envoyées moyennant une photographie. Ces évaluations ne sont pas concluantes, l'envoi physique des œuvres sélectionnées étant nécessaire pour opter au Prix.
- Après la réunion du Jury, vous recevrez à partir du 30 novembre un courrier électronique avec votre évaluation. Le contrôle de réception dudit courriel sera sous votre entière responsabilité. Si votre œuvre a été présélectionnée, vous recevrez un courriel avec des instructions détaillées pour l'envoi physique de l'œuvre, le type d'emballage, l'adresse et les conditions de partici-



pation. Le paiement de taxes pour participer n'est pas nécessaire. Seuls les artistes sélectionnés réaliseront l'envoi physique de l'œuvre.

- Tous les frais découlant de l'envoi et du transport de l'œuvre, ainsi que de son possible renvoi, seront toujours assumés par l'artiste, les organisateurs ne participant à aucun de ces frais. Chaque artiste décidera volontairement de souscrire une assurance pour le transport, celle-ci étant entièrement à ses frais.
- L'envoi et le renvoi étant de la responsabilité de l'artiste, l'organisation insiste sur le fait qu'elle se dégagera de toute responsabilité quant aux pertes, ruptures, ou réclamations sur l'œuvre présentée. Si l'œuvre est envoyée depuis un lieu hors de l'Union Européenne, il est recommandé de s'informer des démarches douanières correspondantes. Pour votre convenance, prenez en considération la valeur que vous attribuez à l'œuvre, vu que de cela dépend ensuite les taxes douanières. Si vous envoyez l'œuvre comme un colis, vous devez le faire sous le régime DDP (Delivered Duty Paid : livraison à ports payés), vu que s'il s'avérait nécessaire de faire un paiement douanier ou de

transport, les organisateurs ne l'assumeraient pas et l'œuvre serait renvoyée.

Envoi et Jury

- L'envoi physique de l'œuvre à Barcelone devra être tel qu'elle arrive entre le 1er et le 25 janvier 2020 (date non prorogable).
- Après la réception des œuvres et la clôture du délai d'admission, elles seront soumises à une phase de sélection pour vérifier qu'elles respectent les conditions légales établies dans ce règlement. Le Jury se réunira à Barcelone la première quinzaine de février 2020.
- À partir de cette réunion, les lauréats recevront la décision du Jury, ainsi que tous les participants. Le Jury pourra sélectionner, s'il le considère opportun, une ou plusieurs Mentions d'Honneur, et choisira les pièces qui feront partie de l'exposition et du catalogue. Le Jury sera indépendant et composé de professionnels du monde de l'Art.
- La décision du Jury sera sans appel.
- Au mois de mars 2020 auront lieu l'exposition et la remise des prix, lors d'une cérémonie solennelle, qui sera organisée au

Gran Teatre del Liceu, de Barcelone, coïncidant avec la première de la représentation de l'œuvre **LOHENGRIN**, avec une scénographie de Katharina Wagner dirigée par Josep Pons.

- Le but de cette exposition est d'être présenté aux Festivals de Bayreuth et à Leipzig, ville natale de Compositeur.
- Les organisateurs se réservent le droit de réaliser des expositions à d'autres endroits et villes, aussi bien sur le territoire national qu'à l'étranger. Quoi qu'il en soit, les artistes seront toujours dûment informés de ces circonstances.

Dotation

- La somme assignée au paiement du Premier Prix est de 15 000 euros. Aussi bien le **CLUB WAGNER** que le **MEAM** se réservent le droit d'approuver un fonds d'acquisition d'œuvres en fonction de la qualité des pièces présentées.
- Les paiements réalisés seront soumis aux obligations fiscales imposées par la Loi, en pratiquant les retenues pertinentes (Prix avec TVA incluse et retenue d'IRPP).
- L'œuvre lauréate et les œuvres acquises appartiendront dès lors aux organisateurs qui, ayant leur utilisation exclusive, acquerront leurs droits d'exposition et de reproduction photographique. Les artistes dont les œuvres ont été sélectionnées pour l'exposition et l'édition du catalogue devront céder leur droit d'utilisation et de reproduction photographique.
- Les organisateurs du concours veilleront au soin des œuvres reçues, mais se dégagent de toute responsabilité quant aux pertes, dommages ou vols, ainsi qu'à tout incident pouvant se produire pendant le transport, la réception, la garde, l'exhibi-

tion ou le renvoi de chaque œuvre. Les réparations qui peuvent s'avérer nécessaires sur une œuvre seront toujours assumées par son auteur.

Les assurances pouvant être souscrites seront toujours aux frais des artistes, jamais de l'organisation.

- Les artistes qui font partie d'associations et/ou ont enregistré les droits de reproduction de leur œuvre, devront informer l'organisation de ces droits et assumer les droits correspondants.
- La participation au concours implique l'entière acceptation et conformité avec ce qui est établi dans le règlement et selon le critère des organisateurs.
- L'organisation se réserve le droit de prendre des initiatives non reflétées dans le règlement, tant qu'elles contribuent au meilleur déroulement du concours et qu'elles n'affectent pas substantiellement son essence.
- Toute l'information est disponible sur le site Web : www.fundaciondelasartes.org

